



Partenaires en Population et Développement (PPD)

Rôles et Fonctions des Lead Partenaires Institutionnels

1. INTRODUCTION

Reconnaissant la place centrale de la Coopération Sud-Sud dans la promotion des objectifs de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) et reconnaissant que de tels objectifs ne seront atteints qu'au détour d'efforts accentués pour les programmes de renforcement des capacités, PPD a initié un programme visant à revaloriser les programmes de formation de Partenaires Institutionnels (PI). L'objectif d'une telle revalorisation était de recentrer les programmes de formation des Partenaires Institutionnels autour de l'atteinte des objectifs de la CIPD ainsi que ceux du Millénaire pour le Développement. Cela est mis en exergue dans le Plan d'Activités Stratégiques (PAS) de PPD.

PPD travaille en collaboration avec 16 Partenaires Institutionnels à travers ses Pays Membres, et voudrait promouvoir une meilleure coordination et un partage d'expériences entre eux en vue d'atteindre ses objectifs.

Parmi les Partenaires Institutionnels, 3 ont été identifiés au niveau sous-régional, pour assurer le suivi, la coordination, et faciliter les échanges et le partage d'expériences parmi les Partenaires Institutionnels. Ces trois institutions sont les suivantes :

1. National Institute of Health and Family Welfare (NIHFW), en Inde;
2. Centre for African Studies (CAFS), au Kenya; et
3. Institut National d'Administration Sanitaire (INAS), au Maroc.

Le mandat pour chacune des ces Institutions est d'indiquer les besoins et priorités au niveau sous-régional, d'améliorer la communication parmi les Partenaires Institutionnels et de promouvoir la Coopération Sud-Sud en vue d'atteindre les objectifs de la CIPD et ceux du Millénaire pour le Développement.

Au niveau sous-régional, les Partenaires Institutionnels en réseau sont :

A. Réseau sous-régional en Asie

1. National Institute of Health and Family Welfare (NIHFW), en Inde;
2. National Family Planning Coordinating Board (BKKBN), en Indonésie;

3. China Center for RH Technical Instruction and Training (CCRHTIT), en Chine;
4. College of Population Studies (CPS), en Thaïlande;
5. China Training Center (CTC), en Chine;
6. Institute of Child and Mother Health (ICMH), au Bangladesh;
7. Institute of Health Management Research (IHMR), en Inde;
8. International Institute of Population Sciences (IIPS), en Inde;
9. Nanjing International Training Center (NITC), en Chine.

B. Réseau sous-régional en Afrique Anglophone

1. Center for African Studies (CAFS), au Kenya;
2. Cairo Demographic Center (CDC), en Egypte;
3. Population Studies and Research Institute (PSRI), au Kenya;
4. Institute of Statistics and Applied Economics (ISAE), en Ouganda.

C. Réseau sous-régional en Afrique Francophone

1. Institut National d'Administration Sanitaire (INAS), au Maroc;
2. Centre International de Formation (CEFIR), en Tunisie;
3. Center for Training and Research in Reproductive Health (CEFOREP), au Sénégal.

Tâches pour les 3 Partenaires Institutionnels chargés de la Coordination

1. Organiser annuellement une réunion sous-régionale ;
2. Présider la réunion et préparer le procès verbal à communiquer aux participants ;
3. Organiser des discussions en ligne sur des questions saillantes touchant le Renforcement des Capacités au niveau sous-régional;
4. Soumettre à PPD un rapport trimestriel sur les Programmes et Décisions prises par les Partenaires Institutionnels au niveau sous-régional;
5. Promouvoir l'échange d'idées, le partage d'expériences et de documents parmi les Partenaires Institutionnels au niveau sous-régional;
6. Coordonner la revue des supports de formation développés par les Partenaires Institutionnels ;
7. Identifier les besoins prioritaires et les approches réussies relatives à l'intégration des questions de Santé de la Reproduction, Genre et Population dans les stratégies de développement;
8. Appuyer dans la traduction, l'édition, la publication et la dissémination des supports et documents produits ;
9. En coordination avec le Secrétariat de PPD, identifier des personnes ressources pouvant offrir de l'appui technique aux Partenaires Institutionnels ;
10. Contribuer au niveau sous-régional à la mobilisation de ressources financières pour les Partenaires Institutionnels et PPD, dans la mise en œuvre de leurs activités programmatiques en Santé de la Reproduction, Population et Développement.